

Bruit dans l'environnement des ICPE : Conduire un plan d'action et une démarche de concertation sur le bruit

La réglementation bruit et les indicateurs associés sont souvent mal maîtrisés par les responsables HSE et les directeurs des établissements. Comprendre la logique de conformité et les enjeux associés aux actions de mise en conformité sont des atouts essentiels pour décider de la meilleure stratégie d'actions tant au niveau investissements que concertation.

Cette formation s'adresse spécifiquement aux ICPE.

Durée : 1 jour

2 sessions

08/12/09 à Lyon / Ref : 2009-AE02-L

23/06/09 à Paris / Ref : 2009-AE02-P

580 € HT / 693,68 € TTC



Formateur

Jean-Michel MONDOT

Président d'ACOUHEN ENVIRONNEMENT depuis 20 ans.

20 ans d'expérience de l'accompagnement des industriels en particulier les grands comptes dans la maîtrise des actions de progrès sur le bruit (analyse réglementaire, modélisation des installations, plans d'actions de réduction du bruit, sensibilisation au bruit, concertation, communication).

Créateur de supports multimédia de formation
Président de l'APPEL Réseau des éco-Entreprises de Rhône Alpes.



Supports remis

- Support multimedia pendant la session
- Support statique sur clef USB avec quelques éléments dynamiques (calculatrice des dB,...)



Objectifs

- Maîtriser les bases acoustiques nécessaires au directeur de site et au responsable HSE
- Comprendre les textes réglementaires en vigueur
- Savoir mieux cerner les enjeux, les éléments de variabilité, les risques
- Mieux comprendre les moyens de l'expert pour modéliser les causes et simuler des scénarios d'actions
- Echanger sur les difficultés rencontrées sur le terrain par les participants dans la réalisation de ce type de tâches
- Partager quelques « recettes » pour faire mieux la prochaine fois



Public concerné



- Directeurs et Responsables HSE de sites industriels
- Responsables CHSCT
- Services techniques

Si vous avez des questions sur l'adéquation entre votre besoin et la formation proposée, contactez-nous.